

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Du 1^{er} septembre 2021
au 28 février 2022



le spécialiste de la transition digitale des campings et villages vacances

Osmozis

SOMMAIRE

1. RAPPORT D'ACTIVITE	3
2. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS RESUMES AU 28 février 2022	8
2.1 Bilans Consolidés	8
2.2 Comptes de résultats Consolidés	9
2.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé	10
2.4 Tableau de variation des capitaux propres	11
3. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RESUMES	12
Note 1 - Présentation du Groupe et faits marquants	12
1-1 Base d'établissement des comptes	12
1-2 Saisonnalité	13
1-3 Faits marquants	13
1.3.1 Fait marquants de l'exercice clos le 28 février 2022	13
Note 2 - Principe comptables et règles de consolidation	15
2.1 Référentiel comptable	15
2.2 Méthodes de consolidation	15
2.3 Règles et méthodes comptables	15
2.4 Retraitements de consolidation	22
Note 3 - Périmètre de consolidation	23
Notes annexes aux postes de l'Actif	24
Note 4 - Immobilisations incorporelles	24
4.1 Ecart d'acquisition	24
4.2 Immobilisations incorporelles	24
Note 5 - Immobilisations corporelles	26
Note 6 – Immobilisations financières	28
Note 7 – Créances	29
Note 8 – Disponibilités	30
Notes annexes aux postes de Passif	31
Note 9 – Capitaux propres	31
Note 10 – Provisions	33
Note 11 – Emprunts et dettes financières	34
Note 12 – Dettes d'exploitation et comptes de régularisation	35
Notes annexes aux postes du Compte de Résultat	37
Note 13 – Chiffre d'affaires et information sectorielle	37
Note 14 – Subventions	38

Note 15 – Charges externes.....	38
Note 16 – Dépenses de Personnel	38
Note 17 – Amortissements, provisions et transferts de charges	39
Note 18 – Résultat financier	40
Note 19 – Résultat exceptionnel.....	40
Note 20 – Impôts	41
Note 21 – Résultat par action.....	42

1. RAPPORT D'ACTIVITE

Résumé de l'activité du Groupe :

- Chiffre d'affaires en forte hausse de +36%, tiré par les Services Premium d'abonnement (+45%) ;
- EBE record sur un premier semestre à 0,6 M€, multiplié par plus de 2 en un an ;
- Ambition renouvelée de croissance rentable pour l'exercice 2021-2022.

OSMOZIS (FR0013231180 - ALOSM), le spécialiste de la transition digitale des campings et villages vacances, publie ses résultats du 1er semestre de l'exercice 2021-2022 (période du 1er septembre 2021 au 28 février 2022).

Données non auditées - en k€	S1 2020-2021	S1 2021-2022	Variation
Chiffre d'affaires	3 112	4 218	+1 106
EBE	252	553	+301
Marge d'EBE	8%	13%	+5 pts
Résultat d'exploitation	-784	-630	+154
Résultat net du Groupe	-479	-454	+25

Du fait de la saisonnalité de l'activité d'Osmozis (juin à septembre), le chiffre d'affaires du premier semestre ne correspond qu'à une partie minoritaire du chiffre d'affaires annuel.

Gérard Tremblay, PDG d'Osmozis, commente : « *Comme annoncé, nous poursuivons notre trajectoire de croissance, à la fois sur l'activité et sur la rentabilité, en nous appuyant sur le succès continu de notre gamme de Services Premium à destination des exploitants de campings. Le travail effectué sur la récurrence des revenus et la structure de coûts nous permet aujourd'hui d'afficher un EBE record pour un premier semestre, ce qui laisse présager une très bonne performance pour l'ensemble de l'année. Le secteur est particulièrement dynamique, sous l'influence de plusieurs tendances porteuses, la sortie de crise sanitaire, le besoin de nature et de proximité, le tout en préservant un confort dorénavant disponible grâce à la « premiumisation » des campings. Cette tendance est d'ailleurs illustrée par des taux de réservations pour cet été, supérieurs à ceux enregistrés lors des dernières années avant Covid* »

FORTE HAUSSE DES REVENUS TIRÉE PAR LES SERVICES PREMIUM D'ABONNEMENT

En k€	S1 2020-2021	S1 2021-2022	Variation
SERVICES PREMIUM D'ABONNEMENT	2 590	3 757	+45%
<i>En % du chiffre d'affaires total</i>	83%	89%	+6 pts
dont Services connectés	670	1 349	+101%
dont WiFi Premium	1 920	2 408	+25%
CONSOMMATION PÉRIODIQUE WiFi	522	461	-12%
<i>En % du chiffre d'affaires total</i>	17%	11%	-6 pts
TOTAL GROUPE	3 112	4 218	+36%

Osmozis a poursuivi sa dynamique au premier semestre 2021-2022, dans la continuité d'un exercice 2020-2021 record (voir communiqué), avec un chiffre d'affaires qui atteint 4 218 k€¹ au 28 février 2022, soit une croissance de +36% par rapport au premier semestre 2020-2021 sous l'impulsion des **Services Premium d'abonnement en croissance de +45%**. Ce chiffre d'affaires est aussi en hausse de 35% par rapport au premier semestre 2019-2020, dernière référence d'avant crise sanitaire. Au cours de la période, la gamme complète de produits et services connectés d'Osmozis a continué de rencontrer une forte demande de la part des exploitants de campings, dans un contexte de stabilisation de la situation sanitaire et dans une démarche active d'éco-responsabilité (économie de l'eau et de l'électricité)

Au-delà de la transformation continue de la consommation périodique en premium, le service d'accès WiFi au global (**Consommation Périodique + Services Premium WiFi**) voit son chiffre d'affaires progresser semestre après semestre à +17% par rapport au premier semestre 2020-2021, passant de 2 442 k€ à 2 869 k€. Cette croissance illustre une demande toujours dynamique sur ce service, qui demeure un élément de base pour les exploitants, et donc un point d'entrée important pour déployer l'ensemble des **services connectés** Osmozis.

¹ Contre 4 069 k€ précédemment publié le 7 avril 2022, cette variation de +149 k€ est portée par le Wifi Premium

EBE MULTIPLIÉ PAR PLUS DE 2 - STRUCTURE OPÉRATIONNELLE ADAPTÉE À LA CROISSANCE

Données non auditées - en k€	S1 2020-2021	S1 2021-2022	Variation
Chiffre d'affaires	3 112	4 218	+1 106
Autres produits d'exploitation	954	1 290	+336
Charges d'exploitation <i>hors dotations</i>	3 814	4 955	+1 141
<i>dont charges de personnel</i>	2 084	2 547	+463
<i>dont autres achats et charges externes</i>	1 592	1 971	+379
EBE²	252	553	+301
Marge d'EBE	8%	13%	+5 pts
Dotations nettes aux amortissements, provisions et transferts de charges	-1 036	-1 183	-147
Résultat d'exploitation	-784	-630	+154
Résultat financier	-115	74	+189
Résultat exceptionnel	-41	-28	+13
Impôts	461	130	-331
Résultat net du Groupe	-479	-454	+25

Fort d'un nouveau semestre de croissance de son activité et d'une trajectoire de hausse de sa rentabilité opérationnelle, Osmozis atteint un EBE record pour un premier semestre à 553 k€, en hausse de +301 k€ en un an et en hausse de 958 k€ en deux ans (année avant crise).

Le groupe a amélioré l'effet de levier de la croissance sur la rentabilité, illustré par une marge d'EBE de 13% en hausse de 5 points, notamment en maîtrisant la hausse de ses charges d'exploitation qui accompagnent la croissance des activités. En détail, Osmozis a renforcé ses effectifs notamment, les techniciens installateurs pour adresser les nouvelles commandes, pour atteindre 85 salariés au 28 février 2022, faisant croître les charges associées de +463 k€. Un Directeur « business développement » a notamment été recruté pour développer les partenariats de ventes indirectes en France et à l'étranger. En parallèle, les autres charges et charges externes ont augmenté de +379 k€ du fait en partie de l'intensification de la présence marketing du Groupe notamment dans des salons professionnels, après les fortes restrictions liées à la crise sanitaire.

Le résultat d'exploitation ressort à -630 k€, après prise en compte de dotations nettes aux amortissements, provisions et transferts de charges à hauteur de -1 183 k€, contre -1 036 k€ au 28 février 2021, reflétant la hausse des efforts R&D du Groupe et la forte croissance des installations sur site qui créent les revenus

² Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : résultat d'exploitation avant dotations nettes aux amortissements, provisions et transferts de charges

récurrents des prochains exercices.

Le résultat financier atteint 74 k€, une reprise de provision pour 350 k€ a compensé les charges financières, notamment 149 k€ d'intérêts payés sur la dette du Groupe.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de -28 k€ et d'un produit d'impôt de 130 k€ (incluant le CIR), le résultat net du Groupe ressort en amélioration à -454 k€ pour le premier semestre de l'exercice 2021-2022.

UNE DETTE FINANCIÈRE TOUJOURS MAÎTRISÉE DONT PLUS DE 75% REMBOURSABLE AU-DELÀ DE 2024

Données non auditées - en k€	31/08/2021	28/02/2022
Capitaux propres – Part du Groupe	7 037	6 583
Endettement financier brut	14 851	14 748
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	4 526	2 887
Endettement financier net	10 325	11 861

Au 28 février 2022, les capitaux propres d'Osmozis s'établissaient à 6 583 k€ pour une trésorerie brute³ de 2 887 k€ et un endettement financier net de 11 861 k€. Afin de poursuivre activement sa stratégie de développement et d'innovation, Osmozis a souscrit, au cours du 1^{er} semestre 2021-2022, à deux prêts pour un total de 1 250 k€, dont 250 k€ de prêts garantis par l'État. La dette du Groupe demeure majoritairement une dette long terme, avec plus de 75% des échéances remboursables au-delà de 2024.

Grâce à la croissance de l'activité depuis le début de l'exercice, Osmozis a poursuivi l'investissement dans son parc de bornes et d'objets connectés générant des flux d'investissements de -1 623 k€. Le Groupe a notamment maintenu un stock de produits, particulièrement des serrures connectées, produits permettant d'honorer les commandes jusqu'à août 2023. En parallèle, Osmozis a aussi procédé aux remboursements d'emprunts bancaires pour 1 402 k€ ainsi, après prise en compte de nouveaux emprunts, les flux de financement s'établissent à -103 k€.

³ valeurs mobilières de placement

PERSPECTIVES RENOUVELÉES DE CROISSANCE RENTABLE POUR L'EXERCICE DE « RETOUR À LA NORMALE » DE LA SITUATION SANITAIRE

Dans la continuité de ce premier semestre réussi et dans un contexte de normalisation de la crise sanitaire, Osmozis ambitionne de solidifier la trajectoire de croissance rentable de ses activités sur l'ensemble de l'exercice 2021-2022, avec un chiffre d'affaires en forte augmentation, un EBE supérieur à celui de l'exercice précédent (3,2 M€) et une marge annuelle d'EBE/Chiffre d'affaires qui devrait se maintenir au-delà de 33%. Cette croissance rentable viendra mécaniquement améliorer la trésorerie d'Osmozis. En outre, l'arrêt de la commercialisation de la formule « partage », associée à la consommation périodique, aura également un effet favorable sur la trésorerie d'environ 1 M€ par an.

De plus, compte tenu des cash-flows positifs générés par l'activité, Osmozis va pouvoir progressivement réduire son endettement net dans les années à venir.

À moyen terme, Osmozis entend poursuivre son développement commercial, tout en maintenant sa trajectoire de rentabilité, en se concentrant sur les axes stratégiques suivants :

- L'augmentation des revenus par emplacement, avec la montée en puissance de la vente des Services Premium d'abonnement, comprenant une gamme complète de services IoT. Le potentiel commercial de cette gamme s'est fortement renforcé durant l'exercice, du fait du contexte sanitaire actuel, notamment la serrure connectée OsmoKey, qui s'est imposée comme une solution novatrice permettant une arrivée sécurisée des vacanciers dans les campings avec une plus grande flexibilité ;
- La poursuite de l'optimisation de la structure de coûts et le strict contrôle des charges d'exploitation pour améliorer la performance du Groupe. Dans ce cadre, Osmozis a mis en place un nouvel environnement digital de gestion interne qui permettra un suivi de la rentabilité de chaque projet et ainsi une optimisation des coûts dans le temps.
- L'innovation continue, au travers d'une politique ambitieuse de R&D, pour poursuivre l'enrichissement de la gamme de Services connectés. La proximité d'Osmozis avec les exploitants des établissements d'hôtellerie de plein air lui permet d'identifier précisément les besoins du secteur puis d'apporter des réponses adaptées et novatrices. Dans ce cadre, Osmozis continuera à développer des solutions avancées pour le mobil-home connecté (sécurité, confort, gestion des ressources eau-électricité-gaz, connectivité...) quelle que soit sa marque. Le marché potentiel de ce service est d'environ 2,5 millions de mobil-homes en Europe, soit un potentiel en location de 500 M€ par an.

2. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS RESUMES AU 28 février 2022

OSMOZIS SA a été admis le 8 Février 2017 sur le Marché non-réglementé Euronext Growth. Compte tenu des règles applicables à Euronext Growth, OSOZIS SA doit publier un rapport semestriel arrêté au 28 février 2022 couvrant la période du 1er Septembre 2021 au 28 février 2022.

2.1 Bilans Consolidés

Actif	Notes	28/02/2022	31/08/2021
Ecart d'acquisition		2 459	2 459
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles	Note 4	3 031	3 030
Immobilisations corporelles	Note 5	8 681	8 114
Immobilisations financières	Note 6	976	1 104
Participations par mise en équivalence			
Actif immobilisé		12 688	12 248
Stocks et en-cours			
Créances clients et comptes rattachés	Note 7	3 906	3 141
Actifs d'impôts différés	Note 7	1 863	1 733
Autres créances	Note 7	1 149	1 238
Valeurs mobilières de placement	Note 8	1 728	1 960
Disponibilités	Note 8	1 159	2 566
Actif circulant		9 805	10 640
Comptes de régularisation	Note 12	323	111
Total Actif		25 276	25 458
Passif		28/02/2022	31/08/2021
Capital social ou individuel		3 167	3 167
Primes d'émission, de fusion, d'apport		6 259	6 259
Ecart de réévaluation			
Réserves		-2 390	-3 380
Résultat Groupe		-454	990
Provisions réglementées			
Titres en auto-contrôle			
Capitaux propres - Part du groupe	Note 9	6 583	7 037
Intérêts minoritaires			
Autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges	Note 10	31	129
Emprunts et dettes financières	Note 11	14 748	14 851
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 12	659	239
Dettes fiscales et sociales	Note 12	1 718	1 827
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Note 12	0	0
Autres dettes	Note 12	201	414
Dettes	Note 12	17 326	17 331
Comptes de régularisation	Note 12	1 336	961
Total Passif		25 276	25 458

2.2 Comptes de résultats Consolidés

	Notes	28/02/2022	28/02/2021
Chiffre d'affaires	Note 13	4 218	3 112
Production stockée	Note 13	988	767
Subventions d'exploitation	Note 14	197	158
Reprises sur provisions		100	29
Autres produits	Note 14	5	
Produits d'exploitation		1 290	954
Achats et variations de stocks		309	34
Autres achats et charges externes	Note 15	1 971	1 592
Impôts et taxes		79	92
Charges de personnel	Note 16	2 547	2 084
Dotations aux amortissements des immobilisations	Note 17	1 183	1 036
Dotations aux provisions pour risques et charges		9	
Autres provisions et charges d'exploitation		39	13
Charges d'exploitation		6 138	4 850
Résultat d'exploitation		-630	-784
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers		425	81
Charges financières		350	196
Résultat financier	Note 18	74	-115
Résultat courant avant impôt		-563	-899
Produits exceptionnels		124	0
Charges exceptionnelles		152	41
Résultat exceptionnel	Note 19	-28	-41
Impôt sur le résultat	Note 20	-130	-461
Résultat des sociétés intégrées		-454	-479
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions			
Résultat d'ensemble consolidé		-454	-479
Résultat groupe		-454	-479
Résultat hors-groupe			
Résultat par action	Note 21	-0,21	-0,22
Résultat dilué par action	Note 21	-0,17	-0,18

2.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

	Notes	28/02/2022	31/08/2021
Résultat net consolidé		-454	990
Résultat des sociétés mise en équivalence			
Amortissements et provisions		1 042	2 187
Variation des impôts différés		-130	-236
Plus-values de cession, nettes d'impôt			
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		459	2 941
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation de stock			
Variation des créances clients et autres créances		845	950
Variations des dettes fournisseurs et autres dettes		473	-324
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		372	1 274
Dont Intra-groupe :			
Flux net de trésorerie généré par l'activité		87	1 667
Acquisition d'immobilisations		-1 751	-4 545
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		128	223
Incidence des variations de périmètres		0	-21
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-1 623	-4 343
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Dividendes en intragroupe			
<i>Dont dividendes versés en intragroupe</i>			
<i>Dont dividendes reçus en intragroupe</i>			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		0	0
Emissions d'emprunts		1 299	4 832
Remboursements d'emprunts		-1 402	-2 771
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-103	2 061
Incidence des variations de cours des devises			
Variations de trésorerie		-1 640	-616
Trésorerie d'ouverture		4 527	5 142
Trésorerie de clôture		2 887	4 527

2.4 Tableau de variation des capitaux propres

En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	3 167	4 866	-1 966		6 068	
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		-1 966	1 966	0		
Distributions de dividendes						
Variation de capital						
Résultat N-1			990		990	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre		-21			-21	
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N-1	3 167	2 879	990		7 037	
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		990	-990			
Distributions de dividendes						
Variation de capital						
Résultat N			-454		-454	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre		0			0	
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N	3 167	3 870	-454		6 583	

3. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RESUMES

Les comptes consolidés semestriels résumés pour les 6 mois clos le 28 février 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 mai 2022.

La société mère du Groupe, OSMOZIS SA a au 28 février 2022 un capital de 3 167 200 euros, composé de 2 140 000 actions ordinaires.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et tous les montants sont arrondis au millier le plus proche, sauf mention contraire.

Note 1 - Présentation du Groupe et faits marquants

1-1 Base d'établissement des comptes

Les présents états financiers consolidés comprennent OSMOZIS et ses filiales OSMOZIS IBERIA ET OSMOZIS ITALIA (l'ensemble constituant le « Groupe »).

OSMOZIS est une société par actions à Conseil d'Administration, de droit français, mère du Groupe. Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 485 156 418. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, avenue de l'Europe — 34830 Clapiers.

OSMOZIS a été introduit en Bourse sur le marché Euronext Growth à Paris en février 2017 (ISIN : FR0013231180 - Mnémonique : ALOSM).

OSMOZIS Iberia est une société de droit Espagnol, créée le 9 octobre 2014, au capital social de 10 000 €, dont le siège social est basé à Barcelone.

OSMOZIS Italia est une société de droit Italien, créée le 7 Août 2015, au capital social de 10 000 €, dont le siège social est basé à Milan.

OSMOZIS a pour activité « la conception, la réalisation et la commercialisation de tous biens et services dans le domaine des télécommunications systèmes et services d'accès haut débit ».

1-2 Saisonnalité

Les résultats du Groupe subissent un effet de saisonnalité, essentiellement lié à la clientèle du Groupe. En effet, sauf à de très rares exceptions, les campings et villages vacances sont fermés à partir de fin septembre et n'ouvrent qu'au mois d'avril.

Le chiffre d'affaires semestriel est le reflet d'une période au cours de laquelle le Groupe ne réalise qu'une part mineure de son chiffre d'affaires annuel.

1-3 Faits marquants

1.3.1 Fait marquants de l'exercice clos le 28 février 2022

Le 1^{er} semestre de l'exercice 2021-2022 est impacté par un renforcement des moyens financiers, toujours dans la perspective de maîtriser sa croissance et maintenir son niveau d'innovation sur la partie « services connectés » proposés à ses clients.

OSMOZIS SA a débloqué un prêt garanti par l'Etat (PGE) et un prêt pour l'achat de matériel (BPS) dont le détail est ci-dessous :

- Un prêt auprès du Crédit Agricole de 250 K€ dont le remboursement est différé d'un an et pourra être à nouveau différé pour une année de plus, et dont le versement est intervenu en décembre 2021 ;
- Un prêt auprès de la Banque Populaire de 1 000 K€, remboursable sur 5 années et dont le versement est intervenu en janvier 2022 ;

OSMOZIS a, au 1^{er} septembre 2021 arrêté de commercialiser sa formule « Partage » au profit de la formule « Premium » .

Au 1^{er} septembre 2021, OSMOZIS a revalorisé sa grille tarifaire (+8%) afin de compenser l'augmentation générale des prix pour les nouveaux contrats.

Début janvier 2022, OSMOZIS a intégré à son effectif salarié un directeur développement business international afin de développer les partenariats de ventes indirectes en France et à l'étranger.

1.3.2 Rappel des évènements marquants de l'exercice clos le 28 février 2021

L'exercice précédent est marqué par un renforcement des moyens financiers d'OSMOZIS afin de maîtriser sa croissance et maintenir son niveau d'innovation sur la partie « services connectés » proposés à ses clients.

OSMOZIS SA a débloqué 4 prêts garantis par l'Etat (PGE) et un prêt pour l'achat de matériel (SG) dont le détail est ci-dessous :

- Un prêt auprès de la CIC de 620 K€ dont le remboursement est différé d'un an et pourra être à nouveau différé pour une année de plus, dont le versement est intervenu en octobre 2020 ;
- Un prêt auprès de la Banque Populaire de 620 K€ dont le remboursement est différé d'un an et pourra être à nouveau différé pour une année de plus, dont le versement est intervenu en octobre 2020 ;
- Un prêt auprès du Crédit Agricole de 620 K€ dont le remboursement est différé d'un an et pourra être à nouveau différé pour une année de plus, dont le versement est intervenu en octobre 2020 ;
- Un prêt auprès de la BNP de 125 K€ dont le remboursement est différé d'un an et pourra être à nouveau différé pour une année de plus, dont le versement est intervenu en novembre 2020 ;
- Un prêt auprès de la Société Générale de 700 K€ pour l'achat de matériel sur une durée de 5 ans à taux fixe, dont le versement est intervenu en novembre 2020.

1.3.3 Rappel des évènements marquants de l'exercice clos le 29 février 2020

Au 1^{er} septembre 2019, OSOZIS a réalisé une Transmission Universelle de Patrimoine avec la société EWI-MediaWiFi.

OSMOZIS a par ailleurs émis un emprunt obligataire de 4 M€ afin de soutenir sa croissance et son développement. Cette opération s'est déroulée le 24 décembre 2019.

Le 27 janvier 2020, OSOZIS a procédé à une augmentation de capital de 4 K€ suite à la conversion de 3 000 BSPCE.

OSMOZIS a souscrit deux nouveaux emprunts. Un de 270 K€ auprès de la Société Générale sur une durée de 5 ans au taux fixe de 0.47% dont le versement est intervenu en décembre 2019. Un autre de 430 K€ auprès de la Société Générale sur 5 ans au taux fixe de 0.44%, dont le versement est intervenu en octobre 2019.

Note 2 - Principe comptables et règles de consolidation

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés semestriels sont établis conformément aux principes comptables applicables en France.

Les règles et méthodes comptables utilisées sont celles du nouveau règlement n° 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 9 octobre 2020.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe.

Les comptes consolidés semestriels ont été arrêtés dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

2.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- ✓ Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.
- ✓ Les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes du Groupe la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, aucun intérêt minoritaire n'est constaté.
- ✓ Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur toutes les sociétés consolidées, ces dernières sont donc consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

2.3 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Coûts historiques ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

2.3.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- réalisé c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- et acquis à l'exercice.

Le chiffre d'affaires du Groupe est comptabilisé de la manière suivante :

- Dans le cadre des contrats dits « Partage », le Groupe commercialise des accès WiFi auprès des vacanciers sur les Campings et les Résidences de Vacances (les Sites). Les utilisateurs achètent soit une carte d'accès sur les sites soit un forfait sur le portail internet d'OSMOZIS. Les accès WiFi sont facturés aux vacanciers soit sous forme de forfaits en nombre de jours de connexion illimitée, soit sous forme de forfaits pour un nombre d'heures de connexion. Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la consommation des heures et des jours de connexion par les utilisateurs. Par ailleurs, dans le cadre de ces contrats, OSMOZIS facture aux Sites une prestation d'installation des équipements. Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est reconnu à la réception des installations. Cette formule n'est plus commercialisée depuis le 1^{er} septembre 2021 mais les anciens contrats perdurent encore sur les durées restantes.
- Lorsque les centres de vacances ont une formule dite « Premium », le Groupe facture aux Sites un loyer de mise à disposition des installations WiFi. Le centre de vacances facture alors lui-même l'accès WiFi à l'utilisateur final sur la base d'un tarif qu'il définit librement. Le chiffre d'affaires correspondant au loyer de mise à disposition des installations aux Sites est reconnu lorsque le service est rendu.
- Le Groupe commercialise par ailleurs des services connectés dits SMART tels que la vidéo-surveillance sans fil, des outils de gestion technique hôtelière, des solutions d'alerte sonore et plus récemment des serrures connectées. Sauf cas exceptionnel, avec des contrats de 3 à 7 ans, le Groupe reste propriétaire des installations réalisées sur les Sites et les loue à ces derniers. Ces prestations sont reconnues en chiffre d'affaires lorsque le service a été rendu.

2.3.2 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation sectorielle se fait entre :

- Les services d'abonnement WiFi Premium et les services connectés (locations de matériels connectés tels que les caméras de vidéo-surveillance, les serrures connectés...).
- Les consommations périodiques WiFi sous la formule « Partage ».

Par ailleurs, le Groupe distingue 2 secteurs géographiques :

- La France, implantation d'origine du Groupe ;
- Hors France, sur lequel le Groupe se développe progressivement. Au 28 février 2022 ce secteur correspond à l'Espagne et l'Italie.

2.3.3 Ecarts de première consolidation

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition. Les frais d'acquisition de titres sont incorporés nets d'impôt au coût d'acquisition des titres.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif immobilisé.

Le Groupe OSMOZIS a fait l'acquisition de 100% des parts de la société LOGMIS au 1er décembre 2017 et le 24 mai 2019, 100% des parts de la société E-WI TELECOM. Il a été constaté pour ces opérations un écart d'acquisition de 2 459 219 € à la clôture. L'écart de première consolidation a été affecté en totalité en écart d'acquisition. Il a été considéré qu'il n'y avait pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au Groupe. Il ne fait pas l'objet d'un d'amortissement.

Dépréciation

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation favorable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies.

La méthode d'évaluation retenue pour les tests de dépréciation est celle des flux de trésorerie futurs actualisés. Ces calculs sont effectués à partir de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à 5 ans approuvés par la direction. Les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés.

Aucune perte de valeur n'a été constatée durant la période du 1^{er} semestre 2022.

2.3.4 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalables, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

Les frais de développement sont portés à l'actif lorsque les projets ont une durée de réalisation supérieure à un an et que le montant des dépenses prévisibles est significatif. Ils sont composés de coûts liés spécifiquement au développement d'un produit et sont évalués à leur coût de production.

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que le Groupe peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

Le Groupe a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;

Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;

Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le Groupe et portés à l'actif concernent essentiellement des projets d'innovation stratégique industrielle faisant l'objet d'un suivi annuel individualisé par projet et ayant de sérieuses chances de réussite commerciale.

Les frais de développement ne remplissant pas les critères d'activation sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont amortis selon le mode linéaire sur la durée estimée de consommation des avantages économiques futurs. Ils sont amortis sur 5 ans.

Les frais de développement sont soumis à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, le Groupe considère des indices externes et internes tels que des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel le Groupe opère, ou une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité de l'actif pour le Groupe.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur la période du 1er septembre 2020 au 28 février 2022.

2.3.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément au règlement ANC n° 2014-03, les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation :

Catégorie	Mode	Durée
Prototypes	Linéaire	3 ans
Frais de développement	Linéaire	2/5 ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

2.3.6 Titres de participation et autres immobilisations financières

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'achat historique. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.3.7 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement sur la base d'une analyse au cas par cas.

2.3.8 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, il s'agit alors d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

2.3.9 Engagements de retraite

Le Groupe n'a pas opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe ne figurent pas au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Application de la convention collective de la Télécommunications ;
- Revalorisation des salaires : 2% ;
- Taux d'actualisation brut : 0.68 % ;
- Taux de rotation du personnel : 15 % ;
- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans.

Les hypothèses de calcul retenues sont identiques pour chaque période.

2.3.10 Comptabilisation des impôts différés

Conformément aux prescriptions de l'ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné, 28% pour la filiale espagnole et 32% pour la filiale italienne.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles et des déficits fiscaux sont limités au montant estimé de l'impôt dont la récupération est probable. Cette probabilité est appréciée à la clôture de chaque exercice.

2.3.11 Résultat net par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires. Les instruments dilutifs sont les obligations convertibles en actions et les BSPCE accordées au management (Voir Note 9).

2.3.12 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments de natures exceptionnelles tels que définis par le plan comptable général.

2.3.13 Changements de méthodes comptables

Néant

2.3.14 Méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI / NON / NA
Comptabilisation des contrats de location-financement	NA
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	NON
Etalement des frais d'émission des emprunts	OUI
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif / passif	NA
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	NA

2.3.15 Dérogations

Néant

2.4 Retraitements de consolidation

Les retraitements suivants ont été effectués dans les comptes sociaux des entités du Groupe :

2.4.1 Transactions intra-Groupes

Les opérations réalisées entre les sociétés du Groupe et figurant dans les comptes individuels au bilan et au compte de résultat sont neutralisées dans les comptes consolidés.

2.4.2 Frais d'établissement

En application du règlement ANC 2014-03 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le Groupe comptabilise en charges les frais de constitution, de transformation et de premier établissement.

2.4.3 Crédits d'impôt recherche

En application du principe général de prédominance du fond sur la forme aux comptes consolidés et, en particulier, de retraitement des écritures de nature fiscale prévus au Règlement ANC 2020-01, les crédits d'impôt recherche (CIR) sont requalifiés en tant que subvention d'investissement et repris en résultat au même rythme que les amortissements des frais de développement inscrits en immobilisations. Ce retraitement se justifie par la volonté du Groupe de porter une approche économique, puisque le CIR n'est pas un crédit d'impôt assis sur les bénéfices, et se trouve ainsi classé en bas du compte de résultat des comptes individuels uniquement par contrainte fiscale.

Par conséquent, pour les frais de développement immobilisés (voir Note 2-5-4 – Frais de recherche et développement), le crédit impôt recherche figurant dans le poste « Impôts sur les sociétés » dans les comptes sociaux est reclassé en « subvention d'investissement » et est ramené au résultat (rubrique Subventions) au même rythme que les dotations aux amortissements de frais de développement comptabilisées sur l'exercice.

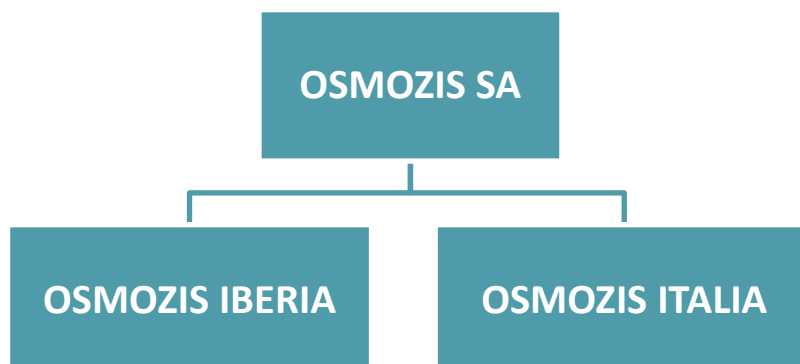
La partie du CIR qui correspond aux frais de développement non amortis a été comptabilisée en « Produits constatés d'avance ».

2.4.4 Frais d'émission d'emprunt

Conformément au règlement 2020-01, les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt.

Note 3 - Périmètre de consolidation

Au 28 février 2022



OSMOZIS IBERIA a été créée en 2014.

OSMOZIS Italia a été ouverte en 2015.

Les comptes consolidés du Groupe regroupent les comptes de la société mère et des filiales dans lesquelles la société mère exerce directement un contrôle exclusif.

Les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

ENTITE	SIEGE SOCIAL	SIREN	28/02/2022			31/08/2021		
			% de contrôle	% d'intégration	Méthode	% de contrôle	% d'intégration	Méthode
OSMOZIS SA	CLAPIERS	494 209 117	MERE	MERE	IG	MERE	MERE	IG
OSMOZIS IBERIA	BARCELONE	B-66393570	100%	100%	IG	100%	100%	IG
OSMOZIS GMBH	SAARBRUCKEN	DE304619531				100%	100%	IG
OSMOZIS ITALIA	MILAN	MI-2074091	100%	100%	IG	100%	100%	IG

IG : Intégration globale

NB. Osmozis Gmbh a été liquidée, elle n'est plus consolidée au 28 février 2022.

Notes annexes aux postes de l'Actif

Note 4 - Immobilisations incorporelles

4.1 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond aux écarts de première consolidation des sociétés LOGMIS et E-WI, acquises en 2017 et 2019

Ces écarts de première consolidation ont été affectés en totalité en écart d'acquisition, représentant le portefeuille clients de ces sociétés. Il a été considéré qu'il n'y avait pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au Groupe.

4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations de « frais de développement » sont constituées principalement par des frais de développement qui sont liés à des projets internes au Groupe sur le réseau WiFi maillé et les services connectés « Smart » qui sont adaptés sur ce même réseau WiFi maillé. Ces immobilisations comprennent aussi les frais d'installations des nouveaux projets. Au cours du 1^{er} semestre, le Groupe a engagé des frais de développement sur les projets suivants : FIRMWARE des bornes WiFi, « produit de clef connectée « OSMOKEY » et le produit d'économie d'eau et d'électricité « OsmoPowerWater ».

Les frais de développement sont amortis selon le mode linéaire sur la durée estimée de consommation des avantages économiques futurs. Ils sont amortis sur 5 ans.

Les mouvements au **28 février 2022** concernant les immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

Valeurs brutes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	2 459					2 459
Frais de recherche et développement	9 660		577			10 237
Concessions, brevets et droits similaires	502		7			508
Fonds commercial	40					40
Autres immobilisations incorporelles	133		28			161
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	10 335		612			10 947

Amortissements et provisions	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Frais de recherche et développement	6 805		582			7 387
Concessions, brevets et droits similaires	399		28			427
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	101		1			102
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	7 305		610			7 916

Valeurs nettes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	2 459					2 459
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	2 855		-5			2 851
Concessions, brevets et droits similaires	102		-22			81
Fonds commercial	40					40
Autres immobilisations incorporelles	32		27			59
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	3 030		1			3 031

Note 5 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées essentiellement par le matériel d'installation WiFi sur les campings et les résidences de vacances mais aussi par le matériel des produits « SMART ». Sauf exception, conformément aux contrats commerciaux, l'installation et la mise à disposition des équipements n'entraînent aucun transfert de propriété et restent la propriété exclusive et insaisissable d'OSMOZIS. Les acquisitions faites entre le 1er septembre 2021 et le 28 février 2022 sont essentiellement les composants qui rentrent dans la production des bornes et des produits « SMART ».

Le calcul de la production en-cours = Stock initial des produits (SI) + Production des produits (ES) – Installation des produit (SS). Ensuite le coût de production par type de bornes est calculé. Cette production en cours ne fera pas l'objet d'amortissement étant donné qu'elles n'ont pas été installées et mises en service.

Les mouvements au **28 février 2022** concernant les immobilisations corporelles se présentent comme suit :

Valeurs brutes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Terrains					
Constructions	10				10
Installations techniques, matériel, outillage	16 779		1 367		18 146
Autres immobilisations corporelles	378		19		397
Immobilisations en cours	1 264			247	1 018
Avances et acomptes					
Valeurs brutes	18 431		1 386	247	19 570

Amortissements et provisions	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Terrains					
Constructions	4		1		5
Installations techniques, matériel, outillage	10 012		558		10 570
Autres immobilisations corporelles	300		14		315
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Amortissements et provisions	10 316		573		10 889

Valeurs nettes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Terrains					
Constructions	6		-1		5
Installations techniques, matériel, outillage	6 767		809		7 576
Autres immobilisations corporelles	78		5		83
Immobilisations en cours	1 264			247	1 018
Avances et acomptes					
Valeurs nettes	8 114		813	247	8 681

Note 6 – Immobilisations financières

Les mouvements au **28 février 2022** concernant les immobilisations financières se présentent comme suit :

Valeurs brutes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	1					1
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 103			128		975
Créances rattachées à des participations						
Valeurs brutes	1 104			128		976

Provisions	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations						
Provisions						

Valeurs nettes	Ouverture	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés	1					1
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 103			128		975
Créances rattachées à des participations						
Valeurs nettes	1 104			128		976

Note 7 – Créances

Au **28 février 2022**, les créances d'exploitation s'analysent comme suit :

Valeurs brutes	Brut	Provisions	Net
Créances clients et comptes rattachés	3 967	-60	3 906
Actifs d'impôts différés	1 863		1 863
Autres créances *	1 149		1 149
Capital souscrit, appelé et non versé			
Valeurs brutes	6 979	-60	6 918

* Les autres créances comprennent notamment les crédits d'impôt recherche et innovation (CIRI) dès l'années 2020, 2021 et l'estimation des 2 mois de l'année civile 2022 pour un total de 724 K€.

Outre les quelques créances donnant lieu à dépréciation, les créances à plus d'un an s'inscrivent dans le cadre des contrats PARTAGE. Au titre de ces contrats, OSMOZIS facture au client une prestation d'installation lors de la réception par le Site. Cette prestation est payable par un acompte initial et le solde par une compensation avec les commissions que le site percevra au fur et à mesure des ventes d'accès WiFi. La saisonnalité de l'activité étant importante, des installations non encore réglées au 28 février 2022 le seront pour l'essentiel lors de la saison suivante, soit sur la période mars à septembre 2022. La société estime qu'en moyenne les frais d'installation sont réglés sur un peu plus de 2 saisons complètes.

La provision pour créances clients s'élève à 60 K€ et concerne 7 clients dont un client pour 45 K€.

Note 8 – Disponibilités

Au **28 février 2022**, la trésorerie du Groupe s'élève à 2 887 K€ contre 4 527 K€ au 31 Août 2021 :

Disponibilités	28/02/2022	31/08/2021
Valeurs mobilières de placement nettes*	1 728	1 960
Disponibilités	1 159	2 566
Trésorerie active	2 887	4 527
Concours bancaires (trésorerie passive)		
Intérêts courus non échus - passif		
Trésorerie passive		
Trésorerie nette	2 887	4 527

* Dont 737 K€ d'actions propres au 28/02/2022

OSMOZIS détient 116 031 actions propres en date du 28/02/2022 contre 34 354 actions propres en date du 31/08/2021.

Notes annexes aux postes de Passif

Note 9 – Capitaux propres

Le capital de la société OSMOZIS se répartit au **28 février 2022** comme suit :

En EUR	Valeurs unitaires	Nombre d'actions	Total
ACTIONS ORDINAIRES	1,48	1 358 000	2 009 840
ACTIONS ORDINAIRES (BOURSE)	1,48	782 000	1 157 360
TOTAL CAPITAL		2 140 000	3 167 200
PRIME EMISSION BRUTE	9,02	782 000	7 053 640
FRAIS EMISSION IPO NETS*			803 052
PRIME EMISSION BSPCE	2,96	3 000,00	8 880
TOTAL PRIME EMISSION			6 259 468
TOTAL CAPITAL ET PRIME D'EMISSION			9 426 668

*Imputation des frais d'émission nets d'impôt sur la prime d'émission

Il existe également des titres donnant accès au capital :

- **25 650** (Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise 2017) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titre gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 8.92 €, soit 1,48€ de valeur nominale et 7.44 € de prime d'émission ;
- **17 000** (Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise 2018) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titres gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 4.44€, soit 1.48€ de valeur nominale et de 2.96€ de prime d'émission ;
- **40 000** (Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise 2018) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titres gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 4.54€, soit 1.48€ de valeur nominale et de 2.96€ de prime d'émission ;

- **21 000** (Bons de souscription de part de créateur d'entreprise 2019) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titres gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 8.02€, soit 1.48€ de valeur nominale et de 6.54€ de prime d'émission ;
- **12 000** (Bons de souscription de part de créateur d'entreprise 2019) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 4 ans à compter de leur attribution à titres gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 10.04€, soit 1.48€ de valeur nominale et de 8.56€ de prime d'émission.
- **78 500** (Bons de souscription de part de créateur d'entreprise 2020) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 3 ans à compter de leur attribution à titres gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 5.45€, soit 1.48€ de valeur nominale et de 3.97€ de prime d'émission.
- **15 500** (Bons de souscription de part de créateur d'entreprise 2020) : Chaque bon confère à son bénéficiaire le droit de souscrire à une action nouvelle de type ordinaire. Les bons souscrits devront être exercés dans un délai maximum légal de 2 ans à compter de leur attribution à titres gratuit. Le prix de souscription de l'action souscrite est fixé à 5.565€, soit 1.48€ de valeur nominale et de 4.085€ de prime d'émission.

Soit un total de 209 650 Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise.

Répartition du Capital si Exercice des BSPCE

	28/02/2022	31/08/2021
Actions ordinaires	2 140 000	2 140 000
BSPCE	209 650	222 664
NB maximal d'actions	2 349 650	2 362 664

Note 10 – Provisions

Au cours de l'exercice clos au **28 février 2022**, le montant et les mouvements des différents comptes de provisions se présentent comme suit :

Rubriques	Ouverture	Correction à nouveaux	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Clôture
Provisions pour acquisition de titres						
Provisions pour risques	129		26	124		31
Provisions pour impôts différés						0
Provisions pour charges						
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	129		26	124		31
Provisions sur titres de participation						0
Provisions sur titres mis en équivalence						
Provisions sur créances rattachées						0
Provisions sur autres titres immobilisés						
Provisions sur prêts						
Provisions sur autres immob. Financières						
PROV SUR IMMO FINANCIERES			0			0
Provisions sur actions propres						
Provisions sur comptes clients	111		4	55		60
Provisions pour charges						
PROV. POUR DEPRECIATIONS	111		4	55		60
TOTAL GENERAL	240		30	179		91

Note 11 – Emprunts et dettes financières

Les dettes Financières au **28 février 2022** sont composées de :

EMPRUNTS	Ouverture	Variation de Périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Emprunts obligataires convertibles	4 000				4 000
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 804		1 250	1 355	10 699
Dettes financières de crédit-bail					
Concours bancaires courants					
Emprunt en crédit-bail					
Intérêts courus sur Emprunts	47		49	47	49
Emprunts et dettes financières divers					
TOTAL GENERAL	14 851		1 299	1 402	14 748

OSMOZIS a souscrit deux emprunts dont un PGE de 250 k€ auprès du crédit Agricole, et un emprunt auprès de la Banque Populaire du Sud pour 1 000 K€.

ETAT DES EMPRUNTS	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, <5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles	4 000		4 000	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 699	2 719	7 218	762
Dettes financières de crédit-bail				
Concours bancaires courants				
Emprunt en crédit-bail				
Intérêts courus sur Emprunts	49	49		
Emprunts et dettes financières divers				
TOTAL GENERAL	14 748	2 768	11 218	762

Note 12 – Dettes d’exploitation et comptes de régularisation

Les dettes d’exploitation au **28 février 2022** s’analysent comme suit :

Valeurs brutes	28/02/2022	31/08/2021
Fournisseurs	659	239
Dettes fournisseurs	659	239
Dettes sociales	712	815
Dettes fiscales	1 006	1 012
Dettes sur immobilisation		
Comptes courants passif		
Autres dettes	201	414
Autres dettes d'exploitation	1 919	2 241
Total des dettes d'exploitation	2 578	2 480

dont :

A moins d'un an **2 578** **2 480**

A plus d'un an et moins de cinq ans

A plus de cinq ans

Les comptes de régularisation s'analysent comme suit au **28 février 2022** :

Actif

Valeurs en EUR	28/02/2022	31/08/2021
Charges constatées d'avance	284	83
Prime de remboursement des obligations sur emprunt obligataire		
Frais d'émission des emprunts	40	28
Total compte de régularisation	323	111
dont:		
A moins d'un an	323	111
A plus d'un an et moins de cinq ans		
A plus de cinq ans		

Passif

Valeurs en EUR	28/02/2022	31/08/2021
Chiffre d'affaires facturé d'avance	462	10
Produits constatés d'avance sur CIRI (Crédit d'Impôt Recherche et Innovation) comptabilisé en subvention	874	951
Total compte de régularisation	1 336	961
dont:		
A moins d'un an	1 336	961
A plus d'un an et moins de cinq ans		
A plus de cinq ans		

Notes annexes aux postes du Compte de Résultat

Note 13 – Chiffre d'affaires et information sectorielle

FORTE HAUSSE DES REVENUS TIRÉE PAR LES SERVICES PREMIUM D'ABONNEMENT

En k€	S1 2020-2021	S1 2021-2022	Variation
SERVICES PREMIUM D'ABONNEMENT	2 590	3 757	+45%
<i>En % du chiffre d'affaires total</i>	<i>83%</i>	<i>89%</i>	<i>+6 pts</i>
dont Services connectés	670	1 349	+101%
dont WiFi Premium	1 920	2 408	+25%
CONSOMMATION PÉRIODIQUE WiFi	522	461	-12%
<i>En % du chiffre d'affaires total</i>	<i>17%</i>	<i>11%</i>	<i>-6 pts</i>
TOTAL GROUPE	3 112	4 218	+36%

Osmozis a poursuivi sa dynamique au premier semestre 2021-2022, dans la continuité d'un exercice 2020-2021 record (voir communiqué), avec un chiffre d'affaires qui atteint 4 218 k€⁴ au 28 février 2022, soit une croissance de +36% par rapport au premier semestre 2020-2021 sous l'impulsion des Services Premium d'abonnement en croissance de +45%. Ce chiffre d'affaires est aussi en hausse de 35% par rapport au premier semestre 2019-2020, dernière référence d'avant crise sanitaire. Au cours de la période, la gamme complète de produits et services connectés d'Osmozis a continué de rencontrer une forte demande de la part des exploitants de campings, dans un contexte de stabilisation de la situation sanitaire et dans une démarche active d'éco-responsabilité (économie de l'eau et de l'électricité)

Au-delà de la transformation continue de la consommation périodique en premium, le service d'accès WiFi au global (Consommation Périodique + Services Premium WiFi) voit son chiffre d'affaires progresser semestre après semestre à +17% par rapport au premier semestre 2020-2021, passant de 2 442 k€ à 2 869 k€. Cette croissance illustre une demande toujours dynamique sur ce service, qui demeure un élément de base pour les exploitants, et donc un point d'entrée important pour déployer l'ensemble des services connectés Osmozis.

⁴ Contre 4 069 k€ précédemment publié le 7 avril 2022, cette variation de +149 k€ est portée par le Wifi Premium

Note 14 – Subventions

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en subvention d'exploitation à hauteur de 197 K€ au 28 février 2022 et de 158 K€ au 29 février 2021.

SUBVENTIONS	28/02/2022	28/02/2021
Subventions d'exploitation		
Crédit Impôt Recherche Innovation	197	158
Total	197	158

Note 15 – Charges externes

Charges externes	28/02/2022	28/02/2021
Charges de structure	560	429
Personnel intérimaire	5	55
Commission	537	378
Honoraires/publicité	339	182
Frais de déplacements	241	217
Frais internet client/serveur	218	235
Divers	71	96
TOTAL	1971	2050

Note 16 – Dépenses de Personnel

Charges de personnel	28/02/2022	28/02/2021
Salaires et traitements	1 805	1 498
Charges sociales	742	586
Total	2 547	2 084

Notons une progression de la masse salariale corrélée à l'augmentation du chiffre d'affaires.

Note 17 – Amortissements, provisions et transferts de charges

Au 28 février 2022, Les principaux postes d'amortissements et de provisions sont les suivants (en K€) :

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	28/02/2022	28/02/2021
Dotations amortissements immobilisations incorporelles	610	523
Dotations amortissements immobilisations corporelles	573	513
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations</i>	<i>1 183</i>	<i>1 036</i>
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>	<i>9</i>	
<i>Dotations aux provisions actifs circulants*</i>	<i>4</i>	
Total dotations d'exploitation	1 196	1 036
Reprises aux provisions sur actif circulant	55	4
Reprises aux provisions pour risques et charges		
<i>Reprises d'exploitation</i>	<i>55</i>	<i>4</i>
<i>Transferts de charges d'exploitation</i>	<i>45</i>	<i>25</i>
Total reprises et transferts de charges d'exploitation **	100	29
Total Net	-1 096	-1 007

* "Autres provisions et charges d'exploitation" figurant au niveau du compte de résultat consolidé

** "Reprises sur provisions" figurant au niveau du compte de résultat consolidé

Note 18 – Résultat financier

Les principaux postes du résultat financier sont :

RESULTAT FINANCIER	28/02/2022	28/02/2021
Revenus des placements	51	80
Produits sur cessions de placements	23	
Reprise sur provisions pour dépréciation de placements et actions propres	350	
Charges d'intérêts sur emprunts	-149	-189
Charges sur cessions de VMP	-198	
Autres charges financières	-3	-1
Frais d'émission d'emprunt		0
Résultat net des écarts de change		-1
Transfert de charges		
Dotations pour dépréciations des VMP et actions propres détenues par Osmozis		-4
Total résultat financier	74	-115

Note 19 – Résultat exceptionnel

En K EUR	28/02/2022	28/02/2021
Produits sur cession d'éléments d'actif		
Quote part de subvention virée au résultat		
Produits sur créances antérieurement passées en perte		
Reprises sur provisions pour risques	124	
Produits divers		
Total des produits	124	0
Valeur nette comptable des éléments d'actif sortis		
Dotations aux provisions pour risques	-17	
Charges diverses	-135	-41
Total des charges	-152	-41
Résultat exceptionnel	-28	-41

Les charges diverses correspondent principalement à des indemnités prud'homales.

Note 20 – Impôts

Le taux d'impôt retenu est de 26 % au 28 février 2022.

La preuve d'impôt consiste à effectuer le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le compte de résultat consolidé et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôt le taux d'impôt. Tous les impôts différés ont été comptabilisés dès lors que leur récupération est probable.

PREUVE DE L'IMPOT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	-454
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	-454
Impôt réel	-131
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	2
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	-583
IMPOT THEORIQUE ENTITE	-163
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	32
ECART IMPOT THEORIQUE GROUPE IMPOT THEORIQUE ENTITE	-17
IMPOT THEORIQUE GROUPE	-146
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	14
JUSTIFICATION DE L'ECART	
Ecart sur base imposées à taux différenciés	0
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	0
SOLDE ECART LIE AUX BASES FISCALES A JUSTIFIER	
	14
Incidence des différences permanentes	5
Ecart entre Variation bilancielle et Résultat	0
Ecart temporaire (reprise provision)	0
Ecart temporaire : antérieur activé (Hors déficit)	0
Ecart temporaire : Ecart Tx standard - Tx différenciés	-1
Ecart temporaire : Déficit exercice Activés	0
Ecart temporaire : Déficit antérieurs activés	0
Ecart temporaire : Déficit ecart Tx standard - Tx différencié	0
Déficit exercice non activé	10
Utilisation déficit antérieur	0
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	14
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	14

Détail de la charge d'impôt au 28 février 2022

Le produit d'impôt différé de l'exercice s'explique par la fiscalité différée et surtout par la reconnaissance d'impôts différés sur les déficits.

Charge d'impôt	TOTAL	
Impôt exigible comptabilisé		
Impôt différé comptabilisé		-131
Impôt réel		-131
<i>Impôt différé changement de taux au résultat (CRC 99-02)</i>		2
Impôt sur le résultat		-130
<u>Les impôts différés se ventilent comme suit :</u>		
Ventilation des impôts différés	Base	Montant
Impôts différés passif sur retraitements	0	0
Impôts différés actif sur retraitements		
Impôts différés actif sur déficit - France	614	-131
<i>Impôt différé changement de taux au résultat (CRC 99-02)</i>		2
Total	614	-130

Note 21 – Résultat par action

Le calcul du résultat par action et du résultat dilué par action est présenté dans le tableau suivant :

En EUR	28/02/2022	28/02/2021
Résultat net part du groupe	-448 817	-478 529
Nombre de titres émis à la clôture	2 140 000	2 140 000
dont Actions propres détenus par Osmozis France	116 031	34 354
Résultat par action	-0,21	-0,22
Nombre d'obligations convertibles en actions	353 983	353 983
Nombre de Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise	209 650	225 664
Nombre maximal d'actions	2 703 633	2 719 647
Résultat dilué par action	-0,17	-0,18

